

Atelier 1

Alternance Intégrative:

Comment la faire vivre?

Vendredi 19 avril 2024
Floriane Rebeaud

Haute école de travail social et de la santé Lausanne



Hes·so
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Quelques définitions...

L'alternance intégrative est une approche pédagogique qui combine la formation en milieu professionnel (stage) avec l'apprentissage en milieu académique (cours théoriques en établissement scolaire).

Cette méthode vise à favoriser une intégration harmonieuse des connaissances théoriques et des compétences pratiques, permettant aux apprenants de développer une compréhension approfondie des concepts tout en acquérant une expérience concrète dans leur domaine d'étude ou de formation.

Elle encourage également la réflexion critique et la résolution de problèmes réels, en mettant en relation la théorie et la pratique de manière interactive et dynamique.

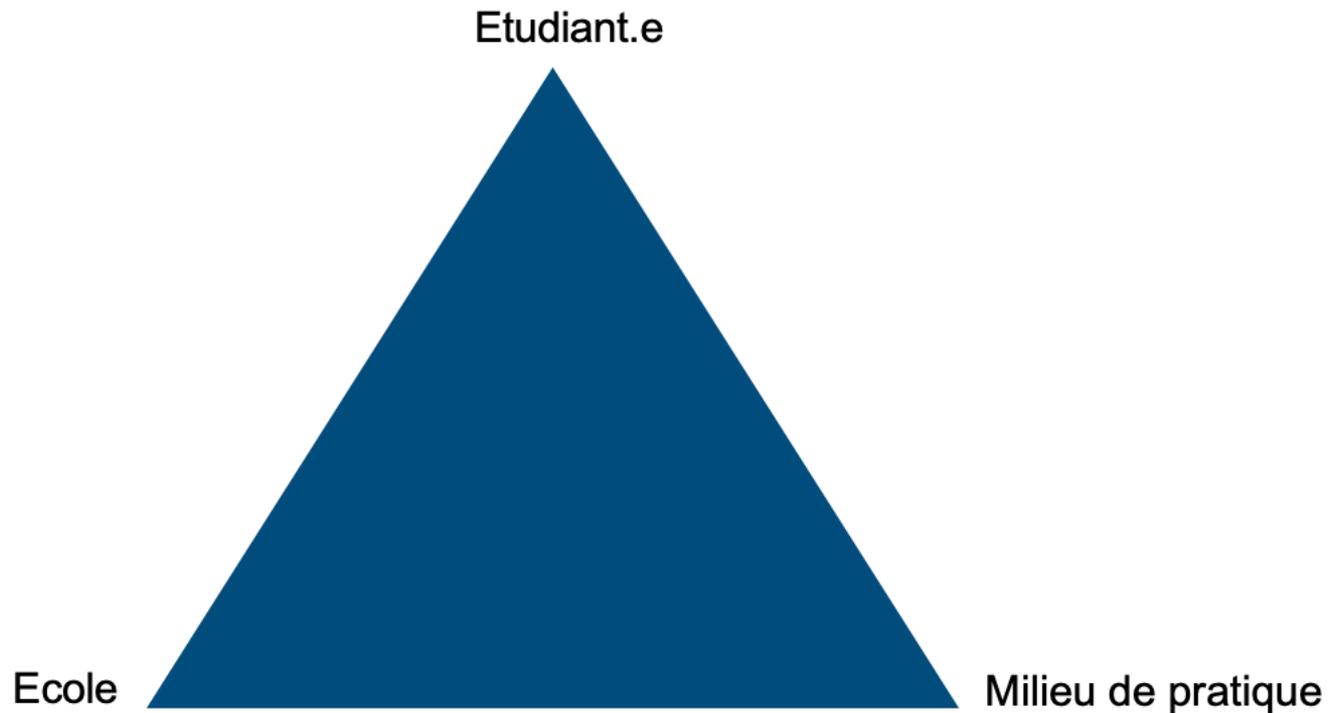
Généralités

Les formations Bachelor du domaine Santé, à l'exception de celui en Ostéopathie, alternent des périodes de formation à l'école avec d'autres en milieu d'exercice professionnel. La formation théorique, méthodologique ou pratique et technique en école prépare les étudiant·es à exercer leurs raisonnements cliniques ainsi que des actions professionnelles dans des milieux de travail et auprès de personnes recevant les services de cette profession.

Cette alternance favorise l'appropriation et l'intégration des savoirs acquis en cours et permet de les questionner, d'en augmenter le sens et de les enrichir dans une pratique réflexive. Après une période de formation pratique, les cours peuvent s'appuyer sur les compétences et les représentations professionnelles acquises et les renforcer, les affiner par de nouveaux contenus de cours qui s'y intègrent.

L'intégration est facilitée par le soutien à la pratique réflexive offerte par les équipes pédagogiques des filières ainsi que par l'encadrement pédagogique assuré par les professionnel·les engagé·es dans le dispositif de formation pratique de la HES-SO.

Les acteur.trices de la formation pratique



L'enseignant.e référent.e...:

- prépare les étudiant·es à leur stage et les aide à établir des objectifs d'apprentissage pour leur formation pratique.
- organise les sessions d'analyse de pratique et définit un contenu qui favorise une réflexion alliant la théorie à la pratique.
- signe le contrat pédagogique tripartite, organise et effectue une visite de stage.
- en cas de difficulté et à la demande de la praticienne formatrice ou du praticien formateur ou encore de l'étudiant·e, l'enseignant·e se rend sur le lieu de stage de l'étudiant·e.
- garantit le respect des conditions de formation pratique.

La praticienne formatrice ou le praticien formateur....

- organise l'accueil de l'étudiant·e.
- prévoir les tâches et les responsabilités de l'étudiant·e. Il ou elle tient compte des objectifs de l'étudiant·e et des indications figurant dans le descriptif de module et dans le formulaire d'évaluation de la formation pratique.
- participe à l'élaboration du CPT avec l'étudiant.e. Le CPT prend en compte les éléments prévus par la praticienne formatrice ou le praticien formateur et les souhaits ou les objectifs que l'étudiant·e a élaborés initialement lors de la session de préparation du stage puis adaptés après avoir rencontré le praticien formateur ou la praticienne formatrice.
- supervise le travail de l'étudiant·e conformément au descriptif de fonction type du praticien formateur ou de la praticienne formatrice HES-SO. Elle ou il offre au moins une heure d'entretien par semaine spécifiquement organisée pour le suivi du stage.
- dispense un enseignement clinique.
- ajuster son encadrement aux compétences de l'étudiant·e et aux besoins qu'elle ou qu'il exprime
- évalue la période de formation pratique selon les procédures prévues

L'étudiant

L'étudiant·e accomplit les travaux qui lui sont confiés en respectant les cadres règlementaires de l'école, du service qui l'accueille ainsi que le code de déontologie de l'Association suisse des ergothérapeutes.

Avant le stage, l'étudiant·e :

- prend connaissance de la base règlementaire et des informations relatives au lieu de stage ;
- élabore ses attentes, lors de la session de préparation du stage, en termes d'objectifs, de contenu et de modalités d'évaluation du stage, conformément aux rubriques du Contrat pédagogique tripartite ;
- prend contact avec la praticienne formatrice ou le praticien formateur ou selon la situation avec l'ergothérapeute référent·e et organise une visite préalable du lieu de stage.

L'étudiant

Pendant le stage

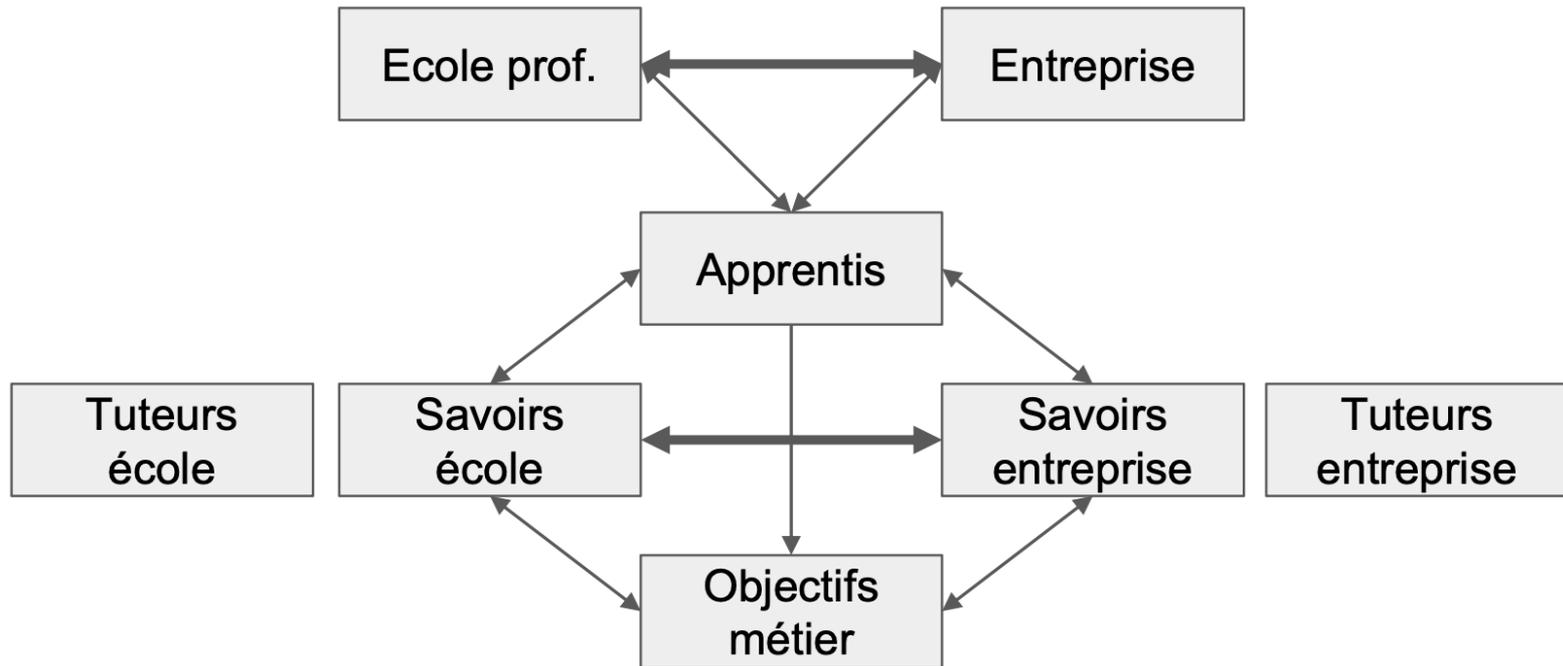
- intervient auprès de la clientèle du service
- collabore avec les divers intervenant·es
- participe aux activités du service et de l'institution
- remplit les tâches administratives qui lui sont confiées ;
- effectue les travaux requis par l'école.

L'étudiant.e....

S'engage dans un processus d'apprentissage

- discute du contrat pédagogique tripartite et des compétences à atteindre avec la praticienne formatrice ou le praticien formateur ;
- prend en compte, tout au long de la période de formation pratique, les informations, les consignes et les remarques qui lui sont faites ;
- échange avec la praticienne formatrice ou le praticien formateur à propos de l'état de son travail, de ses connaissances, de ses difficultés et de ses questions;
- partage son expérience lors des sessions d'analyses de pratique;
- remet les documents demandés au milieu de formation pratique et à l'école.

Modèle d'alternance intégrative



L'alternance... du point de vue de l'école

- ✓ Le calendrier des stages
- ✓ CPT
- ✓ Les analyses de pratique
- ✓ La visite de stage
- ✓ La rédaction de rapport de stage
- ✓ Les modules « Intégration »
- ✓ La collaboration avec les milieux de pratique

L'alternance... et de votre point de vue?

Etudiant.es:

Attentes vis à vis de l'école?

Attentes vis à vis du terrain?

Actions mises en œuvres à titre individuel

Outils utiles, existants ou projetés?

Facilitateurs? Obstacles?

PF

Attentes vis à vis de l'école?

Attentes vis à vis de l'étudiant.e?

Actions mises en œuvres à titre individuel

Outils utiles, existants ou projetés?

Facilitateurs? Obstacles?